



CHAUFFEUR-PRIVÉ

Paris, le 20 juillet 2015

Chauffeur-Privé lance le 1^{er} programme de fidélité VTC !

Lancé en mars 2012 et aujourd'hui leader français des VTC, Chauffeur-Privé a toujours fait de l'innovation de service sa priorité.

Aujourd'hui, plus de 350 000 clients utilisent les services de Chauffeur-Privé. Des clients qui seront désormais récompensés de leur fidélité.

Des statuts en fonction du nombre de courses

Selon le nombre de courses effectuées sur une année, les clients deviendront automatiquement membres Silver (à partir de 15 courses), Gold (entre 50 et 120 courses) ou Platinum (plus de 120 courses).

En plus de leur permettre d'accumuler plus rapidement des points (x2 pour les Gold, et x3 au-delà), ces statuts donneront droit à des avantages exclusifs qui seront dévoilés graduellement. Les points accumulés permettront de bénéficier de courses offertes.

L'excellente nouvelle pour tous les clients de Chauffeur-Privé est que le programme est rétroactif au 1^{er} Janvier 2015. Toutes les courses effectuées cette année sont donc comptabilisées, et de nombreux membres sont désormais clients privilégiés.

Yan Hascoet, PDG et cofondateur de Chauffeur-Privé se réjouit de cette nouvelle et déclare :

« Le lancement du programme de fidélité dans cette version n'est que le début. Nous avons imaginé de nombreux avantages exclusifs qui bénéficieront à nos clients les plus fidèles. La levée de fonds réalisée en début d'année nous permet d'être plus rapide dans l'innovation de services. Le triplement récent des équipes va nous permettre d'innover encore plus dans les mois à venir. »

A l'heure où la concurrence entre les VTC et compagnies de taxi fait rage, Chauffeur-Privé s'impose comme l'acteur VTC pionnier dans la fidélisation de ses clients, grâce à un programme innovant et personnalisé.

A propos de Chauffeur-Privé :

Lancé en mars 2012, Chauffeur-Privé est le **leader français sur le marché des sociétés VTC**, et le premier acteur indépendant français à offrir des solutions de transport de personnes grand public avec prix annoncés à l'avance.

Chauffeur-Privé compte, aujourd'hui, plus de **350 000 clients** qui ont adopté ce service mettant à disposition plus de **6 000 chauffeurs** pour des **dizaines de milliers de courses dans plus de 68 villes en Ile-de-France et Côte d'Azur chaque mois**.

Chauffeur-Privé a remporté la BFM Académie 2013, premier concours de créateurs d'entreprise à la radio et à la télévision.

